

FAITES DES MÈRES !

Anne Joos de ter Beerst

Aujourd'hui c'est la fête des mères. Pas en Belgique, c'était il y a 15 jours. Mais aujourd'hui c'est en France, alors je n'ai pu résister à cette écriture et ce à plus d'un titre.

Mon propos sera en lien avec les entretiens de couples de femmes qui souhaitent avoir un enfant via une IAD¹. Si nous sommes en chantier pour un certains nombre de questions je tenterai néanmoins de les poser le plus justement possible.

Hier, dans cette clinique homoparentale, je recevais deux femmes. Elles me disaient à propos de leur futur enfant : « Il aura de la chance, il aura deux mères ». Oui, certes, mais pour grandir il aura quand même à se décoller de la mère, alors avec deux mères, laquelle des deux lui indiquera la route ?

Ces deux femmes, dont l'une a déjà un enfant issu d'une relation avec un compagnon précédent, parviennent néanmoins à distinguer leurs positions. L'une d'elle dit : « Il y aura une famille avec deux adultes et deux enfants, pas de papa mais un Monsieur qui a donné sa graine pour elle », elle désigne sa compagne, la future mère de cet enfant à concevoir et elle ajoute « On ne tient pas tant à se faire appeler toutes deux maman ». Toutes deux poursuivent en précisant que l'une est la maman de Louise et que l'autre sera la maman du futur enfant. Et que

1. Insémination artificielle avec donneur

celui-ci donnera un surnom à la maman de Louise, ça se fera naturellement. « Il m'appellera comme il voudra », souligne-t-elle.

Ce petit extrait d'entretien permet d'introduire quelques remarques et quelques questions :

- premièrement la question du *surnom* ; dans le dictionnaire étymologique de la langue française, le surnom désigne à l'origine (XIII^{ème} siècle) le nom ajouté au nom de baptême, au prénom d'une personne pour la distinguer par un caractère particulier, par une circonstance. Et est devenu aujourd'hui « une désignation caractéristique se substituant au nom ». Distinguer n'est pas confondre, cela introduit, fût-ce sous la forme d'une substitution, une distinction. Mais cela ne concerne pas l'inscription dans une lignée. L'enfant acquiesce à son inscription dans l'ordre de la lignée en appelant par son nom - son nom de fonction nommante - celui qui opère cette inscription.
- deuxièmement : *deux adultes, pas de papa mais un Monsieur qui a donné*, nous pouvons entendre là comment se présente aujourd'hui la déconnexion de la procréation et du sexuel dans cette promotion d'une maternité hors-sexe. Souvent l'entretien débute ainsi : « Nous sommes un couple de femmes, nous voulons fonder une famille, c'est une suite logique ». Je ne peux que m'interroger sur cette suite logique, car elle procède, me semble-t-il, d'une logique hors-sexe. Pas une logique sans ailleurs, l'ailleurs étant représenté par « le Monsieur qui a donné ». Pas une logique sans signifiants : ainsi ce couple venu « en Belgique chercher une graine », c'est ainsi qu'elles souhaitaient le dire à l'enfant plus tard, et en leur demandant pourquoi la Belgique, elles pouvaient dire que ça allait de soi et souligner que la Belgique était le pays du père de l'une et du grand-père de l'autre.

Mais une logique hors-sexe dans laquelle siège une recherche qui est aussi une méprise, celle de devenir mère pour être une femme. Ou qu'être femme c'est être mère. Dans cette fabrique de la mère, dans ce faire de la mère, qu'advient-il de la féminité ? Serait-ce une maternité hors-femme ?

- troisièmement : *Le futur enfant donnera un surnom*. L'enfant devient par ce fait même l'opérateur de cette nomination. L'enfant comme nommant, est-il pour autant un Nom-du-Père ? Ou est-ce un Nom-de-l'Enfant ? Bernard Vandermersch a déplié cette question dans le JFP n° 37, mais il la prend par un autre angle : il écrit *C'est au nom de l'enfant et non au Nom du père que se réorganise la loi, ce qui met l'enfant dans une position ambiguë. Comme instance il est muet. Il est in-fans, non parlant mais très parlé et supposé hors-sexe. S'il vient par sa conception*

*signifier le désir de la mère pour le père, il est alors un nom-du-père². Ici, l'enfant est-il mis en position d'exception, position qui légitime et qui nomme, point extérieur, point ex-time ou est-il mis au point intime, celui qui est au centre du nouage, objet *a*, non-symbolisable objet *a* à l'intersection des trois jouissances et des trois registres ? Objet *a*, cause du désir de ces deux femmes à vouloir fonder une famille, famille qui par l'enfant vient confirmer le couple familial. Nous sommes là devant un retournement où l'enfant s'interrogeant sur l'énigme du désir de ses parents est renvoyé à la question d'occuper, à son insu, la fonction d'objet cause de leur désir... Ce qui ne renverrait pas à un ailleurs.*

Quand je reprends avec elles la question du « nom », ce sont presque toujours des réflexions à propos de la nomination de la mère qui viennent à l'avant-plan dans ces entretiens, peu de remarques quant au nom que portera l'enfant. La plupart de celles que nous rencontrons soutiennent que le nom de l'enfant n'a pas d'importance. A entendre comme : que ce soit le nom de l'une ou de l'autre, ce n'est pas ça qui compte. Ce qui compte pour elles dans les démarches juridiques qu'elles veulent entreprendre par la suite, c'est de pouvoir officialiser le lien avec l'enfant. Officialiser « le droit par rapport à l'enfant », inscrire leur responsabilité envers l'enfant et que le lien avec les deux familles soit établi. Certains couples français entreprennent des démarches auprès d'un notaire pour que le lien de l'enfant avec les deux familles soit établi, et les couples belges entament des démarches d'adoption afin d'établir une co-maternité, l'une adoptant l'enfant de l'autre. En Belgique le mariage des couples homosexuels, loi du 13/2/2003, ne permet pas d'inscrire des liens de filiation.

Parfois le nom de l'enfant est déjà pensé par elles, mais c'est alors en lien avec leur histoire propre et leur désir, comme cette femme qui précise que le nom s'éteindra après elle s'il n'y a pas de descendance, un nom d'origine slave véhiculant l'histoire d'émigration de ses grands-parents. Dans ce couple tous les enfants porteront son nom à elle, tant l'enfant déjà né que celui que sa compagne espère porter à son tour.

Maman ou mère sont des signifiants, qui représentent le sujet pour un autre signifiant, ici l'enfant. Un renvoi qui offre pour la mère une certaine assise, pas ou peu d'hésitation ou de doute : s'il y a un enfant il y a une mère. Mais cela pourrait devenir une tautologie si le renvoi se fait en boucle fermée et non vers un autre signifiant, troisième élément de la chaîne. Cette assise certaine qu'offre, pour une femme, le signifiant

2. B. Vandermersch, « *Le papa... la maman...* », in *Journal Français de Psychiatrie*, n° 37, Erès, 2012, pp. 40-41

mère semble pour quelques couples vouloir être partagée à part égale, voire même former un tout non partageable, le mot *maman* signifiant les deux à la fois, « nous serons toutes les deux sa *maman* ». Nous pouvons avec elles relever dans le discours la différence entre ses *mamans* et sa *maman*, « ses » renvoyant déjà à un pluriel, « sa » maintenant l'idée et la représentation du deux-en-un.

Certaines d'entre elles soulignent d'emblée ce pluriel dans les entretiens : *Ce sera toi la maman, moi, il ne m'appellera pas maman. Le mot maman ne peut pas être porté par les deux, c'est celle qui le met au monde, puis tu es très maternelle, je serai un petit peu plus autoritaire que toi, chacune va contribuer autrement, je crois qu'il ne faut pas mélanger les pinceaux, sinon c'est assez perturbant pour l'enfant.* Cette femme dira, en évoquant son histoire, qu'elle a un père, qu'elle nomme un homme toujours entre deux pays, et qu'elle a aussi l'homme de sa mère qu'elle a adopté comme un père. Un signifiant père qu'elle associe à celui qui lui a apporté d'autres valeurs que celles de la lignée maternelle, d'autres liens que ceux très fusionnels avec sa mère, un signifiant père qui lui a offert une réassurance aussi. Nous pourrions faire l'hypothèse que pour cette femme la fonction père est inscrite ce qui l'introduit au pluriel des places.

Si j'insiste au sujet de ces entretiens que nous avons avec ces nouveaux couples, c'est afin de faire entendre que cette homoparenté dans la forme peut être hétéroparentale dans le fond, à savoir que la question de l'altérité des places et même des fonctions dites parentales n'est pas toujours absente du dialogue conjugal. C'est pourquoi la question posée par Louis Sciarra lors de son intervention hier importe : s'il s'agit de disparité des places, est-ce une disparité imaginaire ou celle d'une altérité ? Nous retrouvons là un point déjà abordé il y a longtemps par Charles Melman, quand il rappelait à propos de l'homosexualité féminine qu'aimer une femme c'est déjà aimer de l'autre.

D'autres couples se présentent et se représentent comme ce deux-en-un, du Un non-différencié, du Un composé de deux interchangeable, de deux symétries. Il n'empêche que de les entendre en entretien soutenir cette proposition permet aussi d'interroger avec elles cette composition lisse, unifiée, sans accroc, présentée comme sans-ratage : « tout est discuté, réfléchi, sans opposition ». Est-ce un effet du discours social, ou est-ce un effet de leur conjugalité ? Une jeune fille de 15 ans, conçue grâce à l'intervention d'une mère porteuse et élevée par un couple d'hommes, disait l'autre jour qu'elle préférerait ses deux pères qui ne se disputaient jamais aux couples de parents de ses copines qui eux se disputent souvent.

Promouvoir un modèle de couple sans heurts, sans accrocs pose la question de l'accrochage aussi. Qu'est-ce qui les accroche l'une à l'autre ? Est-ce la question de leur désir qui les accroche ? Si ce n'est leur désir, n'est-ce pas à l'enfant qu'est adressée implicitement la demande de les tenir ensemble, d'assurer l'accroche ? Mais cette question vaut pour tous les parents aujourd'hui, pas seulement ceux qui relèvent de l'homoparenté.

Et de quoi relèvent ces vœux de symétrie ? Et comment les penser ? Nous pourrions souligner que dans cette symétrie il n'y a pas de places sexuées différentes. J'entends différence au sens où ces places s'articulent autour de la prise en compte du phallus, du phallus symbolique, qui comme signifiant du désir détermine deux places sexuées distinctes, deux places dissymétriques qui peuvent néanmoins s'articuler sans que l'une ne doive exclure l'autre. Que cela circule de l'un(e) à l'autre, autour d'un objet non-commun, non « comme-un ».

Se présenter « comme-unes » dans un même désir, ici celui de fonder une famille, n'est-ce pas un vœu dans lequel vient pointer le *fantasme d'homogène* ?³ Vouloir faire de l'Autre un pareil, un même que soi, voilà me semble-t-il, ce que recouvre le fantasme de l'homogène. Ce que nous pourrions entendre comme une défense contre l'altérité.

L'altérité passe par cette prise en compte qu'il y a de l'Autre, qu'il y a du Réel et que chacun dans le couple n'est pas logé à la même enseigne, enseigne phallique, tant au niveau de ce qui cause le désir, que dans le rapport au semblable.

Il y a des moments de surprise dans ces entretiens, quand le lisse de leur position comme-une fait place à de la singularité dans leur propos. Ces surprises interviennent à la suite de mes quelques remarques, à la suite de ma non-complaisance à ce qui se présente sous le masque du Un quand dans l'entretien j'ai pu entendre qu'elles n'occupaient pas l'une pour l'autre une place en miroir. C'est pourquoi je me permets de penser qu'il s'agit là d'une présentation de pseudo mêmeté, toute prise dans le discours égalitaire contemporain. Et bien souvent elles perçoivent que ça ne tiendra pas la route d'attendre que ce soit l'enfant qui les nomme. Je me permets d'ouvrir ces questions avec elles, du lieu de mon étonnement aussi : vous n'allez pas lui dire qui vous êtes, vous n'allez pas vous présenter à lui dès sa naissance ?

Le changement de discours opéré à la suite de ces entretiens n'est pas le cas pour tous les couples, les défenses contre l'altérité sont fonction

3. Cfr. A. Joos, « *Le vœu de l'homogène : fantasme ou réalité ?* » article à paraître chez Erès, « *Désir et responsabilité de l'analyste* » sous la direction de Jean-Pierre Lebrun.

de la structure de chacun et chacune et de comment cela se noue aussi dans leur couple.

Mon hypothèse, quant ce qui se joue dans ces entretiens, serait que le phallus symbolique n'est pas absent pour la plupart des couples rencontrés, mais qu'il est désactivé parce que désavoué.

Ce désaveu du phallus symbolique et de sa fonction d'organiser et de permettre la circulation du désir dans un pacte de parole, agit à l'insu des hommes et des femmes que nous rencontrons. Et donc le silence de l'analyste ou du professionnel à l'endroit de ce désaveu, s'il n'est pas une « réponse », ne peut fonctionner que comme une complicité, comme un acquiescement à ce désaveu. Réponse à entendre au sens ou Lacan en parle dans *R.S.I.* : *La parole est un objet d'élaboration pour l'analysant, mais ce que dit l'analyste - car il dit - a des effets .../...Il s'agirait de dire comment l'interprétation porte, et qu'elle n'implique pas forcément une énonciation. Il est bien évident que trop d'analystes ont l'habitude de la fermer, j'ose croire, de la boucler, de ne pas l'ouvrir, comme on dit, je parle de la bouche, mais j'ose croire que leur silence n'est pas seulement fait d'une mauvaise habitude, mais d'une suffisante appréhension de la portée d'un dire silencieux.*⁴

4. J. Lacan, *R.S.I.*, séminaire, 1974-1975, Ed° Association Freudienne Internationale, Publication hors commerce, p. 76

Discussion

P. M. - Je remercie les deux exposants de cette après-midi de la rigueur dans le temps, peut-être allons nous gagner le marathon de Bruxelles.

Bien, peut-être avant de céder la parole aux deux discutants, je reviendrai sur une réflexion que j'ai entendue pendant l'intervention de Anne sur la question de l' « homogène ». Et si je ramène ça c'est parce que en écoutant Sandrine j'ai été frappé par le cas que tu as rapporté ; une petite fille qui vient parler de ces deux parents en disant dans un premier temps, un peu comme un lapsus, voilà c'est papa et maman, enfin c'est maman et maman. Alors en entendant ça je me suis dit : mais peut-être que la gêne de cet enfant est devant l'inadéquation du discours social par rapport, le roi - la reine, ça c'est le discours social, papa - maman, et voilà ça ne convient pas à nommer la réalité dans laquelle elle se trouve. Et donc elle est gênée par cela. Mais finalement ma question serait est-ce que l'hétéro gêne aussi ? Finalement, devant cette question de son origine et du désir des parents, de ce qui se joue dans le rapport sexuel ou le non-rapport sexuel des parents, et toujours la question de la gêne qui vient se mettre là, et qui est motrice pour tenter de... Les théories sexuelles infantiles, qu'est-ce que c'est sinon la tentative de tout un chacun de venir répondre, de venir donner forme à la réponse à cette question. Voilà, je trouvais que c'était intéressant cette question de la gêne, enfin de la difficulté dans laquelle est placé un enfant quand il n'a pas le recours au discours social. Et peut-être aussi, alors c'est encore une autre question, que la famille, la fameuse famille dont nous nous occupons aujourd'hui, est-ce que c'est autre chose qu'un discours ? Est-ce que ce n'est pas le discours qui fait la famille ? Voilà.

D. J.-D. - Oui, alors finalement, peut-être dans la suite de ce que dit Pierre Marchal, on pourrait dire que l'hétéro ne gêne pas de la même manière que l'homo, que l'homogène, et que ce ne sont pas les mêmes embarras. Et je trouve que la... – bon alors Siegfried c'est formidable quand même – et que cette petite fille, elle nous montre bien comment elle n'a pas les mots ; elle se trouve devant une difficulté de nomination qui, même si dans l'hétéro ça produit une gêne, il y a les mots pour nommer. Voilà, du coup, comme il y a les mots, il y a de l'hétéro, et c'est vraiment là que moi je trouve, qu'on entendait dans vos deux interventions des choses aussi... comment on va nommer, et que ce qui vient c'est quand même toujours des mots privés, des noms privés, et ce ne sont pas des noms qui peuvent se raccrocher à des catégories, voilà. C'est vraiment une remarque, enfin de ce que

moi j'ai entendu dans vos exposés, si riches cliniquement... Ce qui est aussi intéressant, alors ça c'est surtout dans l'exposé d'Anne, la diversité des positions subjectives de chacune de ces femmes.

Alors l'autre point que moi j'avais envie de souligner (très vite), c'est la question des théories sexuelles infantiles. On voit bien comment cette petite fille est embarrassée, est-ce que les papa, est-ce que les hommes font des garçons et les femmes des filles ? Ça pourrait être une théorie sexuelle de ce genre, avec laquelle elle est embarrassée. Il y a la question de la vérité aussi, et on voit bien aussi avec tout ce qui se passe autour de l'oncle, quoiqu'il se passe d'ailleurs – ce qu'il dit est vrai, ce qu'il dit n'est pas vrai – et moi je me disais, cette vérité ce n'est pas une vérité qui est dans le mi-dire, c'est une vérité qui est questionnée, mais qui serait plus rabattue du côté du réel, alors il y a la question de l'oncle, mais il y a la question de comment elle peut se repérer dans sa place de petite fille dans cette famille. Voilà.

J.-M. F. - Oui, moi je trouve ça formidable vos deux exposés parce que, à la rigueur aussi, c'est que vous avez ramené les situations familiales ou descriptives comme ça au discours dans lesquelles elles se situaient, vous avez ramené ça à des questions de discours ou de structure du langage. Je trouve ça quand même assez formidable chez toutes les deux, et on se rend compte que ce lien métonymique qui circule, on est un peu angoissés comme disait Corinne ce matin par ce point d'accrochage, et puis comme tu disais Sandrine, la manière dont cette petite fille ne peut pas utiliser le nom par lequel elle va, Molly, elle peut pas le nommer, du coup, le lien à cette mère, de crainte que quelque chose soit perdu, de sa singularité, enfin il y a quelque chose de tout-à-fait frappant quoi...

Alors effectivement cette nomination on la retrouve partout, et notamment, vous en rendiez compte, la difficulté de cette petite fille c'était finalement de pouvoir tenir compte du manque, et il me semble que là-dessus, toutes les deux, on voit bien quand même que du coup c'est l'analyste qui, dans ses interrogations, est amené à se proposer comme adresse du manque, puisque, par un autre raisonnement, et notre curiosité au fond tâtonne, on rend compte au fond de notre intérêt, de notre curiosité, au sens des théories infantiles, c'est-à-dire que c'est notre manière à chacun de rendre compte de notre impossible, et c'est à ce titre là au fond qu'on est amenés effectivement à s'offrir comme adresse à ces enfants ou à ces sujets, et effectivement en remarquant le côté inconséquent de leur discours. Tu as souligné comment il y avait des mères, quand tu as souligné que tu voulais les faire passer du singulier au pluriel, du pluriel au singulier, ou même quand elle se présente comme une suite, au fond

rigoureusement c'est faux parce qu'on peut mettre en suite des éléments de même consistance, donc il y a des propos qui sont faux, enfin tu as suffisamment déployé pour que je n'insiste pas, mais là vraiment il me semble qu'il y a un travail, une position analytique, un travail analytique qui effectivement, tu le soulignes à la fin, ne peut pas être dans le silence, mais il s'agit de témoigner de la structure de notre parole. Alors effectivement, d'une certaine manière en réamorçant, tout-à-fait d'accord avec ton affaire du phallus ou de la métaphore désamorcée, il s'agit de désamorcer la métaphore, mais au fond en s'offrant comme adresse à cette possibilité de réorganisation, de tenir compte d'un manque qui est inscrit dans l'enfant et qu'il essaye d'articuler.

Alors il y a un dernier point sur la question de la féminité que je trouvais très intéressant parce que tu as tout-à-fait raison, c'est une manière pour une femme d'avoir une confirmation, une garantie de féminité. Seulement ça joue au fond dans un syllogisme : je suis mère, si je suis mère c'est que j'ai une relation sexuelle, si j'ai des relations sexuelles c'est que je suis une femme. Et ça c'est un syllogisme, une écriture, une écriture logique qui comme science du réel élude la subjectivité. Ce qui fait que la femme se trouve effectivement du côté autre, le lieu de l'autre, ce n'est pas forcément un lieu qui est articulé au trait phallique, ce n'est pas forcément un lieu autre qui est décomplété, ça peut être un lieu autre qui est langagier mais tout. Il me semble que là aussi c'est intéressant de souligner que le lieu autre, il peut avoir des consistances différentes selon l'articulation dans laquelle il se situe à la trame langagière et à quelle trame langagière du côté de la génération précédente. Voilà.

D. J.-D. - Je vais juste reprendre cette remarque autour de la question de... non pas de la nomination, mais de qui nomme et que c'est vrai que, à avoir entendu ce que disait Sandrine avant, je me faisais quand même cette remarque que ce n'est pas pareil d'arriver au monde et rencontrer l'Autre avec son trésor de signifiants ou un Autre muet qui attend que le trésor des signifiants vienne de l'enfant, enfin c'est quelque chose quand même de particulier. Donc c'est : comment dans cette interrogation venir, enfin voilà...

ANNE JOOS - Oui, parce que ça je trouve que pour les enfants c'est vraiment un renversement, un renversement qui les met dans une position à la fois toute puissante et complètement abandonnée. Parce que quand même la fonction attributive, ce n'est pas l'enfant ou le nourrisson qui la porte. C'est la mère et le père et là il y a vraiment un renversement qui met sûrement ces enfants en difficulté. Alors c'est

sûr qu'on voit bien aussi comment ça les rend intelligents, comme M. Melman avait dit, mais bon, c'est aussi cher payé.

SANDRINE CALMETTES-JEAN - Oui, c'est vrai que cette petite fille, elle a à garantir la place de cette co-mère. A la deuxième consultation avec elle, j'avais été frappée parce qu'elles n'étaient pas venues à trois comme la première fois mais à deux, et en rentrant dans le bureau (elle avait trois ans et demi hein !), cette petite fille a désigné la place en disant : « Ça c'est la place de Molly ».

P. M. - Peut-être des questions dans la salle, quelqu'un veut-il intervenir ?

C. D. - Sandrine et Anne, il me semblait que ce qui était essentiel dans la question de l'homosexualité des parents, c'était de savoir la place qu'avait l'homosexualité dans la structure des parents. Parce que l'homosexualité dans la psychose, l'homosexualité dans la névrose, etc. n'est pas du tout la même et évidemment la dimension de l'Autre, ou de boucher l'altérité, elle est un peu fonction de la structure des mères et de la co-mère en l'occurrence, peut-être d'avantage de cela que de la position sexuée.

SANDRINE CALMETTES-JEAN - J'ai souhaité être discrète là-dessus, en ce qui concerne les parents de Gloria, parce que dans ce cas là il y aurait beaucoup à dire mais ce n'est pas le sujet.

P. M. - On pourrait questionner le fait que, quand tu dis, Anne, dans le premier cas que tu as amené, que la logique qui sous-tend est hors sexe. Oui, alors on peut bien comprendre de quoi il s'agit dans ce hors-sexe, mais d'autre part quand on entend par ailleurs qu'elles ont été chercher la petite graine dans le pays du grand-père et du père de l'une et de l'autre, on se dit quand même que ce n'est pas tout-à-fait hors-sexe.

M. M. - Je trouvais que ces deux exposés posent, en tout cas en ce qui me concerne, une question que j'ai du mal à formuler de façon très claire, mais je vais quand même essayer d'en donner une esquisse. Quelle position ont-elles par rapport à ce qu'elles supposent, ces femmes, de, par exemple, ce que tu entends Anne, il faut bien qu'elles te supposent quelque part, qu'elles te situent, qu'elles situent ce que tu entends et qu'elles situent ce que peut-être elles ne se rendent pas compte que tu entends. Donc du coup la question qui se pose est la suivante : est-ce qu'on est devant quelque chose d'un déni, parce que quand même sa maman, ses mamans, etc. c'est de la langue française, elles occupent la grammaire au même titre que toi, moi et tout un chacun, et donc quelque chose de ce qu'elles disent, grammaticalement j'entends, doit leur revenir. Est-ce qu'on est dans une

position de déni, ou est-ce que au contraire on est devant une position d'aspiration par un discours qui devient un discours commun, discours des médias, auquel cas elle récite le discours actuel, elle le récite vraiment au sens de réciter, et à ce moment là, ce qui est tout-à-fait étonnant, c'est qu'on est devant la difficulté de dire à quel opérateur ça renvoie cette position du refoulement. Si la seconde solution est juste, c'est sûrement pas du déni, c'est de la forclusion. C'est peut-être ça que Lacan a appelé la position de la bêtise, c'est-à-dire cette aspiration par le sens commun, c'est-à-dire presque une espèce de normalité sans symptôme, sans symptôme personnel puisqu'on voit bien que ce qui fait parfois accrochage c'est que tu te permets de rappeler des règles grammaticales, parce que finalement ce que tu rappelles c'est presque ça, ce sont des règles de grammaire ; vous avez dit ça et qu'est-ce que ça veut dire ? Donc on a l'impression que finalement, hormis ces règles de grammaire que tu introduis, rien là-dedans ne viendrait presque faire symptôme, dans le fond leur affaire ne fait pas symptôme. Donc je suis vraiment très intéressé de savoir quelle est votre réponse à chacune des deux, puisque d'une certaine manière vous posez à peu près la même question, et comment vous situez cela par rapport aux opérateurs qui sont les opérateurs que tout le monde connaît ; forclusion, déni, ou éventuellement, avec ce quatrième opérateur dont Lacan parle de manière très fugace, qui réfère bien sûr aux idées reçues, à celui qui parle des idées reçues, *Bouvard et Pécuchet*, c'est Lacan qui en parle dans le séminaire *Encore*. Voilà.

SANDRINE CALMETTES-JEAN - Moi ce que je peux répondre c'est que, dans le cas de cette petite fille, il y a quand même quelque chose qui a été une drôle de réponse, enfin elles sont venues autour de quelque chose qui n'était pas rien, et où ce qui était quand même, je ne sais pas quoi d'un côté, enfin forclos, évacué, revenait absolument là. Donc c'est ça aussi qui a fait que ça ne pouvait pas manquer de ne pas s'interroger, justement il y avait quelque chose qui n'avait pas été marqué d'un possible, d'un côté comme de l'autre. Voilà, donc ce n'était pas au titre d'un symptôme mais ce n'était pas normal, on était pas dans la normalité là, et c'est tout, voilà.

M. M. - Tu veux dire : comme si quelque chose commençait à se constituer comme symptôme ; à partir de là on pourrait commencer à constituer un symptôme somme toute ?

SANDRINE CALMETTES-JEAN - Moi ce qui m'était apparu, c'est que ce qui avait été non considéré revenait avec une violence terrible et qu'il fallait aider ces femmes à penser ça, et elles ont été voir quelqu'un qui ne faisait pas partie, parce que je pense qu'il y a des associations où

il y a des psys qui sont bien référencés et voilà c'est plutôt le hasard qui les a conduites là, ou un choix qui n'était pas celui de la lignée des associations homoparentales, c'était par le voisinage.

ANNE JOOS - Mais Marc, je pense que la manière dont on pourrait répondre à ta question, d'abord tient compte de la remarque de Christian, à savoir je pense qu'on ne peut pas donner de réponse globalisante à ta question, que en effet quand tu poses les différentes questions là des différents modes de défense, ce sera dépendant quand même de la structure de chacune mais aussi de comment s'est noué ce couple-là, mais il me semble que, pour la plupart des couples qui se présentent comme Un, et où à partir de rien qu'un point d'interrogation, ce n'est même pas une interrogation, c'est un point d'interrogation, une ouverture ; quelque chose change, où elle peuvent prendre en compte la question de leur singularité et que ça met en place la question du symptôme, que dans cette présentation lisse, hors-symptôme, toi tu parles d'aspiration, moi j'aurais dit collage au discours ambiant, et que ça permet une ponctuation